



Place de la Mairie
25640 OUGNEY-DOUVOT

BULLETIN **D'INFORMATION**

N° 23 – Novembre 2021

LE MOT DU MAIRE

L'année 2021 est pratiquement terminée et nous sommes proches des fêtes de fin d'année.

J'espère que vous partagerez de bons moments en famille.

Cette année encore, pour les anciens, il n'y aura pas de repas (difficultés d'organisation avec la pandémie) mais ils ne seront pas oubliés, un colis leur sera remis.

J'ai toujours autant de plaisir à diriger la commune avec mon conseil municipal, afin de vous apporter du mieux que l'on peut le plaisir de vivre au village.

Dans le prochain bulletin début de l'année 2022, je ne manquerai pas de vous informer des futurs travaux que nous envisageons de faire afin d'améliorer votre quotidien.

Le conseil municipal et moi-même nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

FIN D'ANNEE

En raison de la pandémie actuelle et afin de ne pas prendre de risques pour la santé de la population, le repas des aînés en cette fin d'année est annulé. Comme l'année passée une distribution de colis (issus de d'un fournisseur local) aura lieu avant Noël pour les personnes concernées soit sept couples et vingt et une personnes seules.

FUITE D'EAU

La commune a procédé à la réparation et va finir de lester la conduite pour qu'elle soit bien déposée au fond de la rivière.

Entre temps, nous avons fait intervenir notre assurance et notre protection juridique afin de trouver un accord avec VNF pour participer aux frais engendrés par cette casse. Le dossier est en cours et devrait durer encore quelque temps !!!!!

PERCEPTION

Pour votre information, la commune d'Ougney Douvot dépend maintenant de la perception du Valdahon (actes administratifs de la commune uniquement)

Les particuliers restent gérés par la perception de Baume Les Dames.

Les factures (poubelles, eau etc.) peuvent être payées au bureau de tabac de Roulans.

REVISION LISTE ELECTORALE

La commune a procédé à la révision de la liste électorale. Elle a été mise à jour en fonction des déménagements et des changements de propriétaires.

Ainsi les statistiques qui rendent compte des divers scrutins seront plus probantes.

Vous pouvez vous renseigner en mairie si besoin.

DEFIBRILLATEUR

Suite à la pose des 2 défibrillateurs sur la commune une séance de formation réalisée bénévolement par un infirmier du SAMU habitant Douvot, a eu lieu le 29 septembre 2021 dans la salle de convivialité.

Une vingtaine de personnes étaient présentes et ont bien apprécié cette formation qui leur permettra d'intervenir et d'utiliser le défibrillateur si besoin.

Nous tenons à remercier Julien pour cette formation très utile.

Si de nouveaux candidats se font connaître, nous pourrons organiser une nouvelle séance au printemps prochain.

Pour ceux qui voudraient se former plus complètement, une possibilité existe avec les pompiers de Baume les Dames (Coût de la formation 65€ pour 8h de formation en comité de 10 personnes maxi).

ETAT CIVIL

Nos joies en 2021 :

Mariage de :

AVONDO Guillaume et LANDRY Romane, BOUVARD Valérian et OBERLI Morgane.

Nos peines en 2021 :

Décès de :

M POYARD Jean-François, Mme MARTIN Jeanine, Mme ABJEAN Suzanne.

PROJET BOITE A LIVRES

La commune envisage de faire réaliser 2 boîtes à livres qui seront installées à Ougney les champs (vers défibrillateur) et à Douvot (vers la mairie).

Vous pouvez d'ores et déjà mettre de côté les ouvrages que vous aurez envie d'y déposer.

ANIMAUX

Nous vous rappelons que la divagation des chiens est interdite. Veuillez faire en sorte de pouvoir toujours contrôler leur déplacement, ils ne doivent pas gêner le passage sur la route ni vagabonder sur les rues.

Rappel, il est recommandé de ne pas donner du pain aux cygnes. Ces animaux mangent principalement des herbes et leur estomac ne supporte pas le pain.

TRAVAUX

Les infrastructures routières font l'objet d'une surveillance particulière en France. Normalement, avec une visite tous les ans, pour vérifier qu'il n'y ait pas d'infiltration et une visite plus approfondie tous les trois ans.

Comme chaque année, le pont d'Ougney les champs a été contrôlé par un organisme agréé afin de vérifier sa structure et sa solidité.

CONSEIL MUNICIPAL

Les réunions du Conseil municipal sont ouvertes au public et l'ordre du jour est affiché dans les tableaux d'affichage de la commune.

Les comptes rendus sont également affichés dans les mêmes tableaux et sont également disponibles sur le site internet de la commune : **www.ougney-douvot.com**

N'hésitez pas à surfer sur le site.



Tél : 03.81.63.21.66. E-mail : mairie.ougney.douvot@gmail.com
Site internet : www.ougney-douvot.com